



Division des Examens et Concours

# CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE Session 2018

## RAPPORT DU JURY : complément

Commission Langues et Culture de l'Antiquité

## LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

Suite à l'arrêté du 6 mars 2018 portant création de la certification complémentaire pour un nouveau secteur disciplinaire : « Langues et cultures de l'Antiquité : option latin, option grec », la première session de cette certification organisée dans l'académie d'Orléans-Tours s'est déroulée les 18 et 19 octobre 2018 au Rectorat – site Dunois rue Marcel Proust. Le jury a été composé de trois membres : Mickael RIBREAU, maître de conférence en Littérature et langue latine à l'université Sorbonne-nouvelle Paris 3, Marie-Christine BRINDEJONC, professeur agrégée de lettres classiques hors classe enseignant dans l'académie, et Hugo JAMBU, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique régional en Lettres chargé du dossier Langues et cultures de l'Antiquité. Les trois membres du jury tiennent à remercier les personnels de Division des examens et concours pour l'accueil qui leur a été réservé et pour les conditions matérielles dans lesquelles s'est passée la certification ; ils tiennent à saluer tout particulièrement le travail de Madame CHESNEAU qui a eu la tâche d'organiser cette première session de certification dans des délais contraints.

### Finalités

Avant de dresser le bilan de cette certification, les membres du jury tiennent à rappeler les finalités de cette certification disciplinaire : **l'enseignement en Langues et cultures de l'Antiquité a vocation à être assuré par les professeurs de lettres classiques qui, par la formation qu'ils ont reçue et par le concours qu'ils ont obtenu, sont les experts de la discipline ; les lauréats de la certification en Langues et cultures de l'Antiquité ont vocation à « intervenir en complément des enseignants de lettres classiques »** (*Vademecum à la certification complémentaire en Langues et cultures de l'Antiquité*, Ministère de l'Education nationale, 2018), dans deux cas notamment :

- Celui où il n'y a aucun professeur de Lettres classiques dans l'établissement ;
- Celui où le nombre important de latinistes (voire d'hellénistes) ne peut être pris en charge dans sa totalité par le ou les professeurs de Lettres classiques et appelle de nécessaires dédoublements ainsi que l'intervention de professeurs dotés de cette certification complémentaire.

### La session 2018 en chiffres

#### Evaluation

Cette session 2018 de la certification complémentaire en Langues et cultures de l'Antiquité a rassemblé 11 candidats, tous inscrits en option latin. Tous étaient présents.

Parmi ces 11 candidats, 8 ont été reçus (72% des inscrits). Les notes se sont échelonnées entre 8/20 et 16/20. La moyenne de la certification Langues et cultures de l'Antiquité pour cette session est de 11,54/20.

## Profil des candidats

On peut noter que parmi les candidats inscrits :

- 10 étaient professeurs de Lettres modernes ; 1 était professeur d'Histoire-géographie ;
- 9 étaient professeurs en collège ; 2 étaient professeurs en lycée ;
- 9 étaient professeurs dans le secteur public ; 2 étaient professeurs dans le secteur privé ;
- 9 avaient déjà été amenés à assurer un enseignement de Langues et cultures de l'Antiquité dans l'enseignement secondaire au cours de leur parcours professionnel.

## **Champs de l'évaluation**

### Champs de l'évaluation et attendus

La note de service n°2018-041 du 19-03-2018 précise les champs d'évaluation de la certification. Il convient de vérifier :

- la culture antique du candidat (connaissance de l'histoire, de la géographie, de la littérature et des arts, etc.) ;
- la connaissance de la langue ancienne concernée (latin ou grec) dans ses différentes composantes : lexique, morphologie, syntaxe, stylistique, prosodie ;
- la connaissance du développement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le système scolaire, et des programmes en cours ;
- la capacité à concevoir une séquence d'enseignement efficace qui combine les différentes perspectives de la discipline, et à en expliciter les finalités.
- la connaissance des spécificités de la pédagogie des LCA : travail en équipe, interdisciplinarité, dynamique de projet ;

Ces champs évaluatifs sont également éclairés par le *Vademecum de la certification* qui rappelle les compétences professionnelles que les candidats doivent mobiliser : on peut noter que le candidat doit pouvoir « **conduire avec profit un projet pédagogique** clairement défini et adapté aux exigences et aux attendus des programmes (latin ou grec, collège ou lycée) ; **proposer, dans le cadre de ce projet, un choix succinct et pertinent de textes antiques**, présentés en version bilingue, et de documents iconographiques complémentaires ; **analyser de façon pertinente les textes et les documents** qu'il a proposés et répondre aux questions du jury en faisant preuve de connaissances linguistiques et culturelles, historiques, littéraires et artistiques ; **inscrire l'ensemble de ces textes et documents dans une démarche d'apprentissage cohérente** (étude des textes, de la langue, de la littérature et de la civilisation grecques ou romaines) ; **mobiliser les procédés didactiques courants** mis en œuvre dans un contexte professionnel réel pour favoriser l'intérêt et l'activité des élèves, au service des apprentissages ; **utiliser avec discernement l'outil numérique** pour choisir des ressources fiables, adaptées à la situation d'enseignement envisagée ; **communiquer à l'oral** de manière claire et organisée ».

Le jury attendait en conséquence des candidats qu'ils aient des **connaissances linguistiques solides** en latin qui leur permettent non seulement de comprendre et de traduire des textes pour eux-mêmes mais aussi d'expliquer et de commenter leurs choix de traduction devant des élèves ; ces connaissances linguistiques devaient être articulées avec des **connaissances culturelles variées** qui fassent notamment écho à la variété des textes latins susceptibles d'être abordés en classe (connaissances en littérature, en art, en histoire romaine, en philosophie et histoire des idées...). Enfin, ces connaissances linguistiques et culturelles devaient pouvoir être combinées pour être mobilisées en cours devant des élèves de manière pertinente : il s'agissait en conséquence pour les candidats de **s'être intéressés à la didactique des langues et cultures de l'Antiquité** pour se projeter dans des pratiques pédagogiques cohérentes avec cet enseignement.

## Observations du jury

De manière générale le jury a estimé que les candidats avaient bien compris les enjeux de la certification et les attentes de l'épreuve, quand bien même il s'agissait de la première session organisée, et les prestations ont été jugées globalement satisfaisantes.

Toutefois certains points semblent devoir être précisés, tant sur le dossier que sur l'exposé ou l'entretien. Le jury nourrit l'espoir que ces remarques pourront être utiles à de futurs candidats à la certification.

### Le dossier

Si les prestations ont été globalement jugées satisfaisantes, les dossiers examinés par le jury laissaient en revanche envisager un niveau plus hétérogène. En effet, plusieurs dossiers paraissaient inaboutis et manquaient de soin ou de rigueur, ce qui est particulièrement dommageable pour les candidats, même si les délais contraints de cette session expliquent peut-être ce phénomène. Il convient en conséquence de rappeler que le jury attend que les dossiers fassent la preuve de connaissances précises, tant linguistiques que culturelles, et d'une réflexion sur la discipline et son enseignement dans le second degré (collège et lycée). Ainsi, la présence d'une réflexion didactique dans le dossier, saisissable par le biais de différents documents (séquences et séances de cours envisagées – et notamment séances de langue –, textes choisis précisément et avec les appareillages prévus, évaluations formatives et sommatives...) a été particulièrement appréciée par le jury. Il convient également de rappeler que la publication d'une thèse de doctorat, ou d'articles scientifiques dans des actes de colloques ou des revues spécialisées, ne suffit pas à rendre compte d'une capacité à enseigner les langues et cultures de l'Antiquité dans les établissements du second degré : dans le cadre de cette certification, qui ne se résume pas à une validation des acquis universitaires, l'expertise acquise doit pouvoir trouver un autre public, celui des latinistes des collèges et des lycées, qu'il s'agit d'accompagner dans leur parcours.

### L'exposé

A l'image du dossier, l'exposé a été appréhendé de différentes manières par les candidats : si certains avaient préparé scrupuleusement leur prestation orale, manifestant ainsi une maîtrise du sujet, des procédés et du temps imparti, d'autres semblaient plus hésitants (structuration du discours moins claire, déséquilibre dans le temps de passage avec ajouts improvisés lorsque le temps de parole avait été trop bref...). Toutefois, plus que l'art rhétorique du candidat, c'est sa capacité à se projeter dans des pratiques d'enseignement à destination des élèves qui a constitué une valeur ajoutée pour le jury. En ce sens, l'apport de documents nouveaux lors de l'exposé, lorsqu'ils étaient cohérents avec une perspective d'enseignement, a permis d'éclairer une motivation et une conception de l'enseignement. Encore faut-il néanmoins préciser que cet apport ne doit en aucun cas devenir un étalage mal à propos. Le jury attend en effet des candidats à la certification en langues et cultures de l'Antiquité une certaine humilité, d'autant plus importante que les lauréats ont vocation à n'intervenir qu'en complément des professeurs de lettres classiques qui constituent les experts de la discipline : quel regard en effet porter sur la capacité d'un candidat à collaborer avec un professeur de lettres classiques quand il adopte déjà une posture face au jury qui cherche à l'éblouir plutôt qu'à le convaincre ?

## L'entretien

Pour mener l'entretien, le jury a procédé systématiquement de la manière suivante :

- En amont de la passation, un texte latin de 5 à 10 lignes accompagné d'une traduction a été choisi par le jury ; dans chaque texte une ou deux phrases ont été surlignées en caractères gras ; le jury s'est assuré que les textes sélectionnés n'avaient pas été mentionnés préalablement par les candidats dans leur dossier.
- Au moment de l'accueil du candidat par le jury et avant que ce dernier ne démarre son exposé, le texte choisi a été présenté au candidat ainsi que les consignes qui l'accompagnaient : il s'agissait de lire le texte latin à haute voix ; de traduire la ou les phrases surlignées en caractère gras en s'aidant de la traduction ; et de formuler des commentaires qui rendent compte de la démarche mise en œuvre et des choix opérés par le candidat.
- A l'issue de son exposé, chaque candidat a été invité à prendre le texte sélectionné par le jury pour procéder à sa lecture, à la traduction du passage surligné en caractère gras et à l'explicitation de sa démarche. Le texte sélectionné a ensuite servi de support à l'entretien de manière plus large : les candidats ont ainsi pu être amenés à évoquer entre autres choses la place de ce texte au sein d'une séquence didactique en cohérence avec les programmes d'enseignement, la manière dont on pourrait mettre à profit un texte latin au cours d'une séance, l'articulation qu'ils opéreraient entre découverte de textes authentiques et séances de langues, l'évaluation des acquis des élèves qu'ils pourraient envisager en termes de compétences, de connaissances et de culture ; mais l'entretien a également permis de revenir de manière plus globale sur la motivation du candidat, sur son parcours ou sur ses connaissances sur le monde romain au regard du dossier qu'il avait constitué.

Au regard de ce déroulé de l'entretien, les observations du jury peuvent être formulées selon trois domaines :

### 1. La langue

Il a semblé au jury que le dossier, s'il rend compte en partie de la motivation des candidats, de leur parcours et de leur capacité à se projeter dans l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité, ne peut en revanche révéler au jury le rapport personnel et vivant que les candidats ont avec un texte antique authentique. Or, pour enseigner les langues et cultures de l'Antiquité, il apparaît nécessaire de maîtriser suffisamment la langue non seulement pour elle-même, mais aussi pour sélectionner de manière appropriée des textes pour la classe, pour préparer ses cours, pour accompagner l'acquisition d'une démarche de compréhension efficace chez les élèves et pour répondre aux questions que ces derniers pourraient formuler face à une difficulté.

Si l'entretien s'est donc ouvert à chaque fois par ce travail d'appropriation du texte latin, c'est d'abord pour évaluer le degré de familiarité que les candidats ont avec la langue et la littérature latine – l'erreur de traduction étant permise dans une certaine mesure, comme cela a été systématiquement rappelé aux candidats. Les prestations ont à ce titre été particulièrement révélatrices : le jury a ainsi été surpris de constater que certains candidats, alors même qu'ils se projetaient dans un enseignement des langues et cultures de l'Antiquité, avaient des lacunes importantes en langue latine et peinaient à traduire un court extrait de texte authentique, quand bien même ce dernier était accompagné d'une traduction qu'ils pouvaient consulter ; ou que d'autres, qui parvenaient à traduire convenablement mais de manière intuitive, se montraient incapables d'expliquer ce qu'était une proposition infinitive par exemple. En conséquence, cet exercice préalable a souvent permis au jury de déterminer de manière sûre les candidats qui n'étaient pas en mesure d'enseigner les langues et cultures de l'Antiquité. Il

appartient donc aux candidats qui souhaitent se présenter à la certification de se former, en s'appuyant à tout le moins sur des grammaires scolaires et universitaires, et de fréquenter de manière régulière les textes antiques authentiques pour nourrir leur réflexion personnelle et leur projet professionnel.

## 2. Sur la culture

L'entretien a également permis au jury d'évaluer la culture des candidats : ces derniers ont ainsi pu revenir sur leur dossier, corriger certaines maladresses dont ils s'étaient rendu compte d'eux-mêmes, ou d'approfondir tel ou tel aspect. Si les prestations sont dans l'ensemble satisfaisantes, le jury a toutefois regretté que le degré de connaissances des candidats soit variable selon les profils : il convient en effet pour enseigner les langues et cultures de l'Antiquité d'avoir des connaissances à la fois historiques sur les grands événements marquants du monde romain et sur la vie quotidienne des romains, et des connaissances littéraires et artistiques sur les grands artistes et sur leurs œuvres majeures, abordées tant dans une perspective d'histoire littéraire que dans une perspective proprement esthétique. Par ailleurs, le jury regrette que l'articulation entre mondes anciens et mondes modernes n'ait pas été davantage exploitée par les candidats dans leur dossier, dans leur exposé ou dans leur entretien de manière spontanée : si l'Antiquité peut être un objet de fascination et de curiosité tout à fait légitime, elle doit être aussi, dans le cadre de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité, une source de réflexion pour les jeunes générations sur le monde qui les entoure et qui les interpelle.

## 3. Sur la didactique

Chaque candidat a été amené par le jury à s'interroger sur la didactique des langues et cultures de l'Antiquité. Toutefois, il est important de signaler que les candidats ne présentaient pas tous le même parcours professionnel : si certains assuraient parfois depuis plusieurs années un enseignement en langues et cultures de l'Antiquité dans leur établissement, d'autres au contraire n'avaient jamais été mis en situation de concevoir une séquence didactique dans cette discipline. Le jury regrette chez les uns comme chez les autres que certains ne se soient pas suffisamment interrogés sur les spécificités de la didactique des langues et cultures de l'antiquité par rapport à celle de leur discipline de recrutement : il convient de rappeler que ce changement ne va pas de soi et suppose parfois l'acquisition de nouveaux gestes professionnels qui relèvent non seulement de la didactique (quelle articulation entre langue et culture dans les séquences et dans les séances ?) mais aussi de la pédagogie (quelle mise en activité des élèves ? quelles démarches de collaboration ? quel développement de la créativité ? quelle différenciation ?). Par ailleurs l'articulation entre évaluation des acquis des élèves et motivation a souvent été moins évoquée par les candidats, alors même que le caractère optionnel de l'enseignement invite à une réflexion sans doute particulière sur le sujet ; de même l'articulation entre évaluation des acquis des élèves et pédagogie de projet doit être davantage précisée pour s'assurer que les objectifs en termes d'acquisition de compétences, de connaissances et de culture sont atteints (l'usage raisonné du numérique doit notamment accompagner et non pas occulter l'acquisition de connaissances et de compétences).

### **Conseils aux candidats**

Au terme de ce rapport, le jury souhaite en conséquence attirer l'attention des candidats qui souhaiteraient se présenter à l'avenir à la certification en langues et cultures de l'Antiquité sur les points suivants :

- **Il est nécessaire d'avoir des connaissances en langue solides** (morphologie, syntaxe, lexique, compétences de traduction...).
- **Il convient de s'interroger sur la manière dont on conçoit une séquence de cours** (quel corpus de textes, quelles sources, quelle articulation entre langue et culture, quelles évaluations des acquis ?...).
- **Il convient de réfléchir à l'exploitation didactique et pédagogique d'un texte latin lors d'une séance de cours** (comment mener une séance de langue ? qu'est-ce qu'un atelier de traduction ? quelle articulation entre langue et culture au sein de la séance ? comment développer la collaboration, l'autonomie et la créativité ? avec quelle différenciation pédagogique ?...).
- **Il convient de se questionner sur ce qu'apportent les langues et cultures de l'Antiquité aux élèves pour penser le monde qui les entoure** (tant pour repérer ce qui subsiste de l'Antiquité que pour révéler les différences entre les mondes anciens et modernes et développer l'esprit critique des élèves).